

Article 1 : « Je crois en Dieu, le Père tout-puissant, Créateur du ciel et de la terre. »

Paragraphe 1 : Je crois en Dieu

CEC 200-202

1. Je crois en un seul Dieu

L'affirmation monothéiste du premier article de la foi, niée dans l'Antiquité par l'hérésie dualiste des gnostiques et des manichéens, fut contestée également dans la période médiévale par les cathares qui distinguaient un Dieu créateur, principe de la réalité matérielle, et visible, et origine du mal, d'un dieu sauveur, principe de la réalité spirituelle et invisible, et origine du bien, en séparant, avec une telle opposition insurmontable, l'Ancienne et la Nouvelle Alliance. Contre cette séparation, le concile Latran IV réaffirma l'unicité de Dieu, en professant sa foi *en un seul et unique Dieu, véritable, éternel, immense et immuable, incompréhensible, tout-puissant et infailible*¹. Si le concile conteste la séparation entre le Dieu créateur de l'ancienne Alliance et le Père miséricordieux de la Nouvelle, en affirmant son identité, il s'oppose aussi à la confusion entre Dieu et le monde, postulée dans l'hérésie panthéiste d'Amalric de Bene, en affirmant la différence entre la créature et le Créateur². Entre Dieu et la réalité créée, il existe un rapport de ressemblance et de dissemblance, même si la ressemblance est toujours plus grande, c'est pourquoi on donne au langage théologique une coloration modérément apophatique³. Contre tout risque de dualisme et de pessimisme cosmique, le concile Lyon II réaffirma l'unité et l'unicité de Dieu⁴, et, de la même manière, contre tout danger de trithéisme, qui considère la réalité divine comme trois dieux ou trois principes, le concile de Florence confirma la doctrine de l'unité de la monarchie divine, qui constitue toujours un *unique principe*⁵. A l'aube de l'époque moderne, le concile de Trente manifesta sa fidélité à la tradition en se servant du symbole de Nicée-Constantinople comme profession de foi⁶.

La doctrine catholique de « l'affirmation de Dieu » a été solennellement confirmée et illustré par le concile Vatican I : il réaffirma l'unicité de Dieu, son identité et sa différence substantielle d'avec le monde⁷. Face au défi moderne de l'incroyance et de l'athéisme, la doctrine conciliaire refuse toute négation du monothéisme chrétien, excluant clairement toutes les erreurs qui s'opposent à la vraie foi, comme le nihilisme et l'athéisme, l'indifférentisme et l'agnosticisme, le déisme et le panthéisme⁸. Refusant comme des erreurs de méthode les voies opposées du rationalisme et du fidéisme, le concile enseigne la possibilité réelle de prouver l'existence de Dieu en partant des réalités créées, et en utilisant *la lumière naturelle de la raison humaine*⁹ ; on peut aussi connaître Dieu à partir de la Révélation divine et en utilisant la lumière de la foi¹⁰. A son tour, le concile Vatican II, dans son enseignement sur la Révélation divine, expose le mystère de Dieu qui, mû par sa sagesse et sa bonté, a voulu se révéler lui-même et manifester son dessein universel de salut, affirmant ainsi un Dieu invisible et mystérieux, qui invite tous les hommes à une mystérieuse participation à sa vie et à son bonheur infini¹¹. Le Dieu de la Création offre un témoignage constant de Lui-même à travers les choses créées. Le Dieu du salut offre la vie éternelle à tous ceux qui persévèrent

¹ DS 800.

² DS 808.

³ DS 806.

⁴ DS 851.

⁵ DS 1330 *sqq.*

⁶ DS 1862.

⁷ DS 3001-3003.

⁸ DS 3021-3024.

⁹ DS 3004 *sqq.*

¹⁰ DS 3026 *sqq.*

¹¹ DV 1.

dans la pratique du bien. Le Dieu de la Révélation, à travers l'histoire de l'élection et de l'alliance avec le peuple de la promesse, se manifeste à l'humanité entière comme le Dieu unique, vivant et vrai, Créateur bienveillant et juste Juge de l'histoire universelle¹². La Révélation de Dieu Père a eu son sommet dans l'épiphanie de Son Fils éternel, Parole divine et éternelle, incarnée dans l'histoire, pour notre illumination et notre salut, comme dans l'envoi de l'Esprit divin, témoin de la présence de la grâce qui nous donne la vie éternelle dans la parfaite communion avec l'Amour infini¹³. Au Père éternel et saint, qui se révèle dans son Fils Jésus-Christ, le croyant, mû par la lumière et par la grâce de l'Esprit-Saint, doit accorder l'obéissance de la foi, dans un assentiment ferme, total, et libre¹⁴. Le plan mystérieux de Dieu se révèle dans la communication de Lui-même et de sa volonté de salut universel. Ainsi la Révélation offre-t-elle au croyant une connaissance religieuse facile et universelle, certaine et infaillible, sur l'unique et vrai Dieu, principe et fin de l'univers créé, fondement absolu de l'être et du sens de toute la réalité¹⁵.

Dieu se révèle comme un et unique¹⁶, saint et éternel¹⁷. Dans la religion biblique, l'affirmation de Dieu prend la forme d'un monothéisme exclusif et transcendant, personnel et salutaire¹⁸. Dieu est un mystère à la sainteté inaccessible¹⁹, très haut dans sa gloire et dans sa majesté²⁰, dépassant le temps et l'espace, l'histoire et le monde²¹. Dieu est un être absolument singulier et transcendant, présent partout et parfait²². En tant que vivant éternellement, Dieu remplit le ciel et la terre : il est partout présent comme Sauveur²³. Le vrai Dieu se révèle non seulement comme réalité inconditionnée, mais aussi comme réalité personnelle. Dieu est le Seigneur de l'Alliance et le Saint d'Israël²⁴, le libérateur de l'esclavage²⁵ et l'artisan de l'univers²⁶.

Dans la communauté eschatologique de la Nouvelle Alliance, Jésus actualise l'ordre d'adorer un seul Dieu²⁷, en enseignant à vénérer le nom divin, expression de la sainteté inaccessible de Dieu²⁸. Le Père est le Seigneur du ciel et de la terre²⁹. Le Père de Jésus est le Dieu vivant³⁰, s'identifie avec le Créateur tout-puissant, et, connaissant tout dans sa Providence³¹. Jésus vit et enseigne une confiance totale dans la Providence paternelle de Dieu, qui n'abandonne pas ses serviteurs³². Le dessein divin, absolument libre et plein d'amour, est ordonné vers la victoire définitive de la miséricorde et du pardon³³.

Pour aller plus loin :

BARSOTTI, D., *Dieu est Dieu*, éd. Téqui.

¹² DV 2-3.

¹³ DV 4.

¹⁴ DV 5.

¹⁵ DV 6.

¹⁶ Ex 20, 3 ; Dt 6, 4.

¹⁷ Is 6, 3 ; Jr 10, 10.

¹⁸ Is 45, 14-24.

¹⁹ Ex 33, 19 ; Ez 10, 18.

²⁰ Ez 11, 22 ; Is 59, 19.

²¹ Ps 90, 2 ; 139, 7.

²² Is 40, 22 ; Jr 23, 24.

²³ Jb 11, 7-10 ; Pr 15, 3.

²⁴ Ex 20, 1 ; 1 Sm 6, 20.

²⁵ Ex 6, 5.

²⁶ Gn 1, 1 sqq. ; Sg 13, 5.

²⁷ Mc 12, 29 sqq.

²⁸ Mt 6, 9 ; cf. 5, 33 sqq.

²⁹ Lc 10, 21.

³⁰ Mt 16, 16.

³¹ Mt 6, 26.

³² Mt 10, 29.

³³ Mt 18, 14-35.